



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 59664

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré expose à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'une récente étude réalisée par un collectif de professeurs de lettres révèle qu'un élève de seconde sur deux ne maîtrise pas l'orthographe de base et qu'en quatre ans leur nombre a doublé. Cette situation est fortement préjudiciable pour le devenir des intéressés, ces derniers pouvant être ainsi pénalisés pour la poursuite de leurs études mais aussi plus tard pour accéder au monde du travail. Il lui demande quelles mesures urgentes il compte mettre en oeuvre, notamment dans le cadre de la loi d'orientation sur le devenir de l'école, pour développer l'apprentissage de l'orthographe.

Texte de la réponse

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, adoptée par le Parlement, précise que la scolarité obligatoire doit garantir l'acquisition d'un socle commun de connaissances et de compétences où la maîtrise de la langue française figure en première place. La maîtrise de l'orthographe française constitue l'une des préoccupations du ministre de l'éducation nationale. À la rentrée 2004, une circulaire intitulée « L'enseignement du français au collège » rappelant le caractère formateur des exercices écrits et oraux a été publiée au BO n° 37 du 14 octobre 2004. L'accent y est mis sur les différentes formes de dictées, aussi bien d'entraînement que de contrôle, conjuguées avec des exercices conduisant les élèves à orthographier correctement leurs propres productions. Il est également recommandé de consacrer des séances complètes du travail systématique à l'étude (observation, analyse, mémorisation) de la langue et de son fonctionnement sur le plan grammatical, orthographique et lexical. En outre, les épreuves de français du diplôme national du brevet, qui sanctionne la fin de la scolarité au collège, évaluent non seulement la compréhension d'un texte par les candidats, mais aussi leur connaissance de l'orthographe et de la grammaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59664

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2005, page 2326

Réponse publiée le : 24 mai 2005, page 5354